



SSIAD - SPASAD, aussi pour les personnes handicapées ?

Séminaire AFTC - CRFTC - PARIS

16 novembre 2017

Claude PLANQUETTE, Directeur Général

Christine SOUMARE, Directrice du SSIAD

Céline DARCHE, référente SPASAD, Infirmière Coordinatrice SSIAD-Renforcé

Dominique GUISGAND, Chef de Service Autonomie et Ergothérapeute

L'association Aide, Soins et Hospitalisation à domicile CENTRE 77

- ▶ Une offre diversifiée de prestations et services, en direction des Personnes Agées, Personne Handicapées afin de
 - ❖ favoriser le parcours de vie ou de santé du bénéficiaire ou du patient à son domicile
 - ❖ éviter la rupture de prise en charge
- ▶ Une équipe pluridisciplinaire

Les services de CENTRE 77

- ▶ SAAD : 1368 Pers
- ▶ SPASAD : 35 Pl
- ▶ SSIAD : 147 Pl
 - ▶ 114 PA, 3 PH
 - ▶ SSIAD-Renforcé : 20 Pl
 - ▶ ESA : 10 Pl
- ▶ HAD : 80 Pl
- ▶ Service Autonomie : 563 personnes



Chiffres rapport d'activité 2016

Pourquoi un SPASAD ?

- ▶ Pour favoriser la cohérence et la qualité de prise en charge et d'accompagnement grâce à :
 - ▶ une formalisation de la coordination des services existants
 - ▶ une organisation et un fonctionnement intégrés qui assurent une plus grande mutualisation des organisations et des outils
 - ▶ une intégration des prestations au bénéfice de la qualité de l'accompagnement global de la personne
 - ▶ la promotion de la bientraitance

Le cadre législatif

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement met en place l'expérimentation de Services Polyvalents d'Aides et de Soins À Domicile - SPASAD

Les SPASAD assurent des prestations d'aide, d'accompagnement et des soins au domicile des personnes fragiles.

Ils peuvent assurer des actions de prévention financées dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Convention tripartite ARS/CD77/Centre77 de mai 2016

Qu'est-ce qu'un SPASAD ? (1)

Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

1 Service de soins
infirmiers à
domicile

« SSIAD »



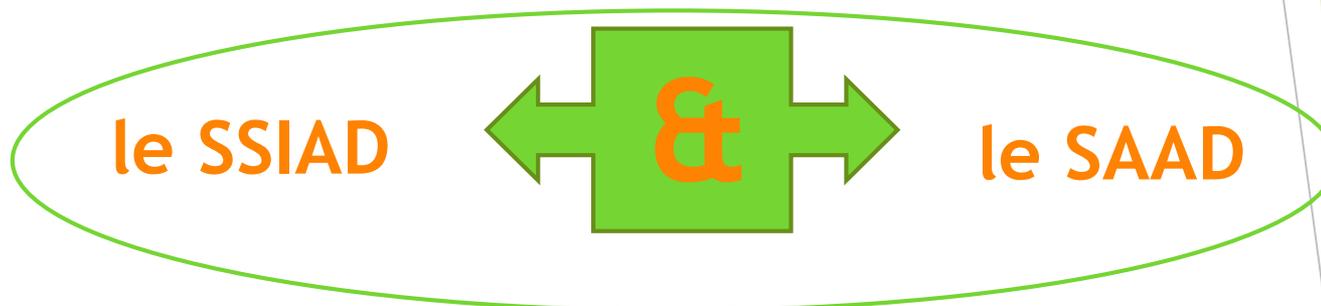
1 Service
d'accompagnement
et d'aide à domicile

« SAAD »

qui ont signé une convention pour assurer
des interventions conjointes

Qu'est-ce qu'un SPASAD ?(2)

Service polyvalent d'aide et de soins à domicile



sur prescription médicale :

- ❑ Soins d'hygiène et relationnels par des aides soignantes
- ❑ Soins infirmiers et par des IDEL ou des IDE salariés
- ❑ Financé à 100% par la Sécurité Sociale
- ❑ Soins d'hygiène par des auxiliaires de vie sociales
- ❑ Accompagnement relationnel
- ❑ Participation financière au coût de l'intervention : PCH, APA, Assurances...

Qui peut intégrer un SPASAD ?

- ▶ Relever des critères d'inclusion du SSIAD
 - ▶ Avoir 60 ans et plus
 - ▶ Avoir moins de 60 ans et être atteint de pathologie chronique (cancers,...) et /ou neuro dégénérative (AVC, SEP, Parkinson,...)
 - ▶ Avoir moins de 60 ans et être en situation de handicap (pour les SSIAD bénéficiant de places « handicap »)
- ▶ Avoir besoin simultanément des 2 services SSIAD et SAAD
- ▶ Faire intervenir un SSIAD et un SAAD qui ont signé une convention entre eux

Sur quel territoire ?

- ▶ Le territoire du SPASAD est déterminé par le territoire du SSIAD...

Le SPASAD et ...la prévention à Centre 77

Soins à domicile

Aide à domicile
certifié Handéo

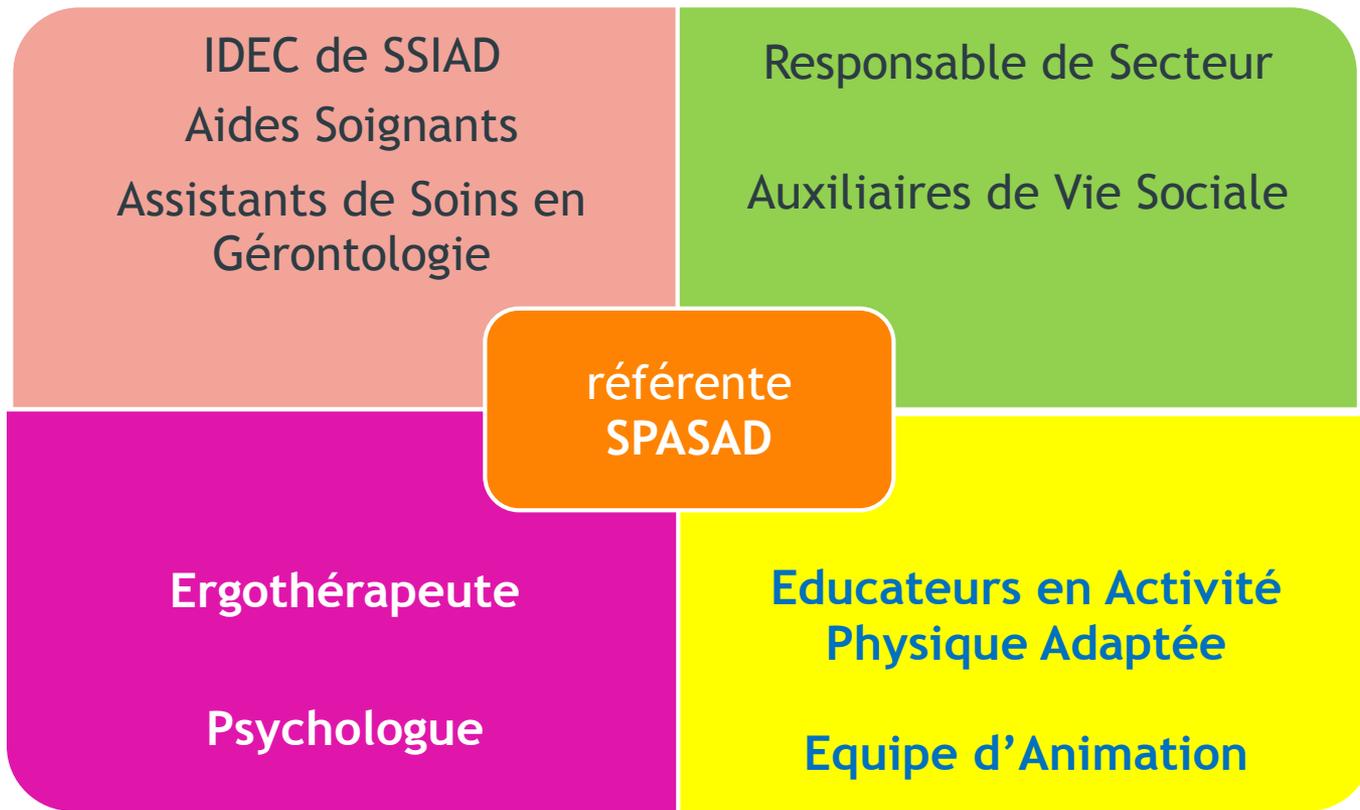


SPASAD

Aménagement et
équipements du
domicile

Prévention individuelle
à domicile
Animation

L'équipe polyvalente



Spécificité du SPASAD CENTRE77

Service « Autonomie »



Conventionnement CFPPA77

Les ateliers de prévention

- ▶ Ateliers individuels à domicile d'activité physique adaptée
- ▶ Prévention de la chute



- ▶ Conseil en confort et sécurité du domicile



Spécificité de CENTRE 77

L'ergothérapie à domicile

- ▶ Intervention à domicile d'un ergothérapeute auprès des personnes accompagnées et leur famille
- ▶ Conseil en équipement, démonstration, formation à l'utilisation des matériels adaptés
- ▶ Conseil en aménagement et **accessibilité** du logement
- ▶ Accompagnement à la **réalisation** des projets (ingénierie sociale, technique et financière)

Conventionnement CFPPA77

Prévention sociale et animation

- ▶ prévention de la rupture du lien social
 - Animations individuelles à domicile
 - Consultations d'un psychologue à domicile
- ▶ Animations collectives mensuelles par secteur
- ▶ Séjours adaptés pour les usagers et leurs aidants



Spécificité CENTRE 77

Formation des personnels

- ▶ Formation à la bientraitance
- ▶ Formation « dépression des personnes accompagnées »
- ▶ Formations généralistes par un médecin MPR
- ▶ Formation par réseau Autisme
- ▶ Certification HANDEO
- ▶ Sensibilisation aux différentes situations de handicap (MDPH)
- ▶ Communiquer avec des personnes en situation de handicap
- ▶ Formation SEP (AFSEP)



Où en sommes nous ?

Depuis 2 janvier 2017 : 35 places autorisées

▶ 37 Entrées,

▶ dont 17 patients en situation de handicap :

- ✓ 7 AVC
- ✓ 2 patients parkinsoniens
- ✓ 1 patient atteint de SEP
- ✓ 4 Patients Alzheimer
- ✓ 2 patients avec des troubles cognitifs
- ✓ 1 patient dément

▶ 6 Sorties

- ▶ 1 reprise d'autonomie
- ▶ 1 patient orienté en HAD
- ▶ 1 arrêt par la famille
- ▶ 3 décès

Conclusion...aussi pour les personnes handicapées ?

OUI, mais :

- ▶ Un nombre de places PH limité (3 places de SSIAD chez Centre 77)
- ▶ Et pourtant : **63 personnes** en situation de handicap ou de maladies neurodégénératives sur les services d'aide et de soins et HAD de Centre 77
- ▶ Des appels à projet ENS-A qui s'adressent uniquement aux SSIAD comportant plus de 10 places PH

SSIAD - SPASAD, aussi pour les personnes handicapées ?

Questions et réponses



vous remercie de votre attention